



Christian Wyssmüller, président de la SSST (Société Suisse de Sécurité au Travail)

HM : Que signifie pour vous le système de milice ?

CW : Ce principe est profondément ancré dans la tradition et fait partie de l'identité nationale en Suisse. Il revient ainsi à chaque citoyenne et citoyen, selon ses capacités, d'assumer des charges d'intérêts généraux à titre extraprofessionnel. Ce sens des responsabilités individuelle et sociale est nécessaire au bon fonctionnement de la démocratie et de la vie socio-économique ; une collectivité prospère repose sur la participation de tous.

HM : La fragilisation du système de milice est-elle un risque pour la prévention des accidents et la protection de la santé ?

CW : C'est un risque que nous avons identifié il y a quelques temps et qui menace nos associations. Que cela soit sur le plan local ou national, ce principe d'organisation permet à nos membres de participer et de s'engager pour une noble cause comme la protection de la santé et la sécurité au travail. Par conséquent, c'est la culture de prévention qui s'affaiblit car il faut bien des hommes et des femmes compétents pour accompagner ce processus.

HM : Comment encourager les entreprises et les employés à s'engager comme milicien dans les milieux associatifs ?

CW : La déclaration de soutien au principe de milice et les nombreux témoignages des cosignataires est un premier pas qui montre un exemple encourageant. Le leadership au sein d'une entreprise ou d'une organisation influencera les conditions cadres d'un environnement de travail permettant aux travailleurs et travailleuses de s'engager. Le management, dans ce contexte, doit pouvoir valoriser ces tâches et ces compétences acquises durant le mandat.



SOCIÉTÉ SUISSE DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL
SCHWEIZERISCHE GESELLSCHAFT FÜR ARBEITSSICHERHEIT
SOCIETÀ SVIZZERA DI SICUREZZA SUL LAVORO

Les PME ont tout à gagner en soutenant ce système de milice. Pour l'employeur les bénéfices indirects sont nombreux: image, responsabilité sociale, visibilité, réseau, connaissances, solutions adaptées à la branche, fidélisation et même intégration. Pour l'employé/e: enrichissement professionnel, connaissances mises à jour, réseautage, partage d'expériences concrètes, compréhension mutuelle, responsabilités. Finalement c'est du win win pour tous !

12.04.23, Interview de Henri Mathis, Porte-parole ad interim de la SSST.